

# Procès-verbal du Conseil communal de Vuarrens le 06 décembre 2016

**Bureau du conseil :** Patrick Vallotton, président, Céline Brocard, vice-présidente, Anne-Laure Zürcher, scrutatrice, Raphaël Pedrazzini, scrutateur, Pierre-André Buffat, scrutateur suppléant, Damien Monod, scrutateur suppléant.

**Secrétaires :** Jean-Marc Meylan (démissionnaire) et Céline Perrin (nouvelle élue).

**Municipalité :** Isabelle Wipfli-Thonney, syndique, Jean-Philippe Buffat, vice-syndic, Hermann Gerber, Linda Cotti Brisebois, Nathalie Golaz

**Conseil :** Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents : 34 / Excusés : 1 / Absents : 0 / Majorité : 18

Sujets	Qui	Quoi / comment	Décisions
1 Bienvenue, appel et ordre du jour	P. Vallotton	Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. L'OJ est modifié en ajoutant : point 8 pour le préavis 2016-12, et les propositions individuelles point 9.	Séance ouverte à 20h00. L'OJ est adopté
2 Election d'un(e) nouveau(elle) secrétaire	P. Vallotton	Il annonce avoir reçu la lettre de démission de J.-M. Meylan. Céline Perrin se propose. Il n'y a pas d'autre candidature, elle est donc élue tacitement pour le reste de la législature. Elle est applaudie. Elle rejoint à la table J.-M. Meylan qui se mettra à sa disposition le temps nécessaire pour la transition.	
3 PV du 11.10.2016	P. Vallotton	<u>R. Pedrazzini</u> : au point 11, demande de remplacer « lisier » par « produits phytosanitaires », et « selon l'art. 83 cité à la dernière séance ». La modification acceptée à l'unanimité. Le PV modifié est adopté à l'unanimité. Son auteur est remercié.	Le PV du 11 octobre modifié est adopté.
4 Communications du Conseil	P. Vallotton	Il ouvre la discussion sur l'utilisation du mail pour l'envoi des documents aux conseillers Il revient sur le souhait d'envoyer par mail les documents aux conseillers communaux. La proposition est que tous les documents soient adressés par voie électronique, en donnant la responsabilité aux conseillers de s'inquiéter de l'absence des documents pour les séances, les dates étant connues de tous. Suite à un rapide sondage, 4 conseillers sont opposés et 2-3 personnes sont sans avis. Il ouvre la discussion.	
4 Discussion	O. Piot	Il reçoit assez de courriel au travail, il préfère recevoir le papier.	
4 Discussion	I. Balitzer	A le même avis, car elle craint qu'ils ne soient perdus dans la masse. De plus elle les imprimerait pour la séance, il n'y aurait donc pas d'économie de papier.	
4 Discussion	S. Buffat	Trouve très pratique pour lui, mais estime qu'il faudrait que ceux qui le souhaitent continuent à recevoir le courrier papier.	
4 Discussion	M. Buffat	La commune devrait fournir une tablette, cela économiserait du papier en passant au « tout informatique ».	
4 Discussion	C. Charlet	M-budget propose des tablettes bon marché.	
4 Discussion	G. Buffat	Propose que les séances se fassent en vidéo-conférence, il pourrait y participer depuis son canapé !	

4	Discussion	PA. Buffat	Est favorable à la solution informatique. Même s'il a manqué une commission en ne relevant pas ses mails.
4	Discussion	P. Vallofton	En effet durant la dernière législature le secrétaire a adressé les envois par mail (si adresse mail connue), mais il demandait systématiquement que les conseillers quittant la réception du message. Concernant les commissions il rappelle qu'il manque parfois des nos de tél., et il demande aux retardataires de lui remettre les fiches complétées distribuées en début de législature. L'envoi par mail sera étudié sur la base de la discussion, et il fera une proposition lors du prochain conseil.
5	Communications de la municipalité	I. Wipfli-Thonney	Donne la parole aux municipaux pour les rapports des dicastères, et terminera par sa présentation :
5	Communications de la municipalité	H. Gerber	<u>Forêts</u> : le bail à terme pour 4 ans a été reconduit. En novembre nous avons mutualisé les deux postes de garde-forestier pour les Triage du Suchy et du Buron. Et en décembre une fusion se fera, le Triage du Suchy absorbant celui du Buron. Un nouveau nom sera trouvé. <u>Eclairage public</u> : réfection à la rue du bas, autour du collège et mise en souterrains des alimentations des bâtiments communaux. <u>Routes</u> : les travaux qui ont démarré le 1.9.16 sont suspendus pour l'hiver jusqu'en mars. L'arrêt de bus est réalisé, le couvert va suivre. Pour les portes d'entrée du village, la mise à l'enquête est faite, nous attendons l'approbation du canton. <u>Rénovations</u> : les travaux au Lion d'Or sont terminés et le résultat comptable est le suivant : les appels d'offre totalisaient CHF 320'000.- et les coûts totaux effectifs ont été de CHF 326'000.- Les travaux pour la Grande salle sont également terminés et le résultat comptable est le suivant : les appels d'offre totalisaient CHF 560'000.- et les coûts effectifs ont été de CHF 587'000.- Nous avons reçu une subvention de CHF 35'000.-, cela donne un total payé de CHF 552'000.- Dans ce total est inclus le nouveau Perron, le changement de la porte d'entrée et la mise en conformité de l'installation électrique. Il remercie le conseil, les employés, ses collègues et adresse ses vœux pour 2017.
5		A. Jaquier	Il demande s'il reste un solde suite à ces travaux pour l'église, comme cela avait été promis par la précédente municipalité.
5		H. Gerber	Il y a un solde pour le Lion d'Or de CHF 3'000.-, et pour la grande-salle de CHF 16'000.-
5		JPh. Buffat	Il donnera des précisions lors de la discussion sur le préavis sur le budget 2017.
5		L. Ciocca	Il remercie du retour sur les réfections, mais il aurait souhaité plus de détails sur les travaux, en plus des chiffres globaux, informations susceptibles d'intéresser tous les conseillers.
5		JPh. Buffat	Il propose de donner les détails à la commission des finances.
5		L. Ciocca	Il ne s'agit pas seulement des finances, mais certains détails sur les travaux qui pourraient être présentés à tous les conseillers.
5		H. Gerber	Il présentera les travaux plus en détails à un prochain conseil.

5	Communications de la municipalité	L. Cotti Brisebois	<p><u>Déchetterie</u> : la benne compacteuse pour le papier est toujours en test, un bilan sera fait en mars, mais pour le moment les usagers sont plutôt contents et il y a moins de trajets.</p> <p><u>Ecoles</u> : il n'y a plus d'école au village, et 184 élèves prennent le bus tous les matins, répartis dans les collèges alentours. L'ASIRE, a des projets de nouveaux collèges à Echallens et à Etagnières.</p> <p>Même s'il n'y a plus d'école au village, un Noël pour les enfants et les parents se fera à Vuarrens le 21 décembre, avec un cortège et une collation, organisé conjointement avec le pasteur. Tout le monde est évidemment le bienvenu.</p>
5	Communications de la municipalité	N. Golaz	<p><u>Bâtiments</u> : pour le Lion d'Or un appel d'offre a été fait et les devis arrivent pour la cuisine du restaurant. Il est impératif que ces travaux soient faits en 2017 pour satisfaire aux normes. Cela concerne le sanitaire, dont l'écoulement des graisses et le respect d'un circuit du propre et du sale. Pour la salle de bains du 1<sup>er</sup> étage les devis arrivent et une décision sera prise rapidement. Le futur du collège a été discuté, et un projet de locaux commerciaux est envisagé, car des logements sont impossibles à cause du manque de places de parking, et l'isolation insuffisante. Pour l'instant l'annonce passée sur un site internet n'a pas encore donné de résultat, et une annonce doit encore être mise sur un journal. Elle attend les retours de ces démarches avant d'envisager les investissements nécessaires pour le collège.</p> <p><u>Social</u> : RAS.</p> <p><u>Police</u> : le 15 novembre un véhicule de la police est resté au village tout le jour.</p> <p><u>Petite enfance</u> : 25 enfants vont à la garderie, il peut y avoir un maximum de 15 enfants par jour, la fréquentation actuelle ne dépasse jamais les 10 : avis aux intéressés ! Pour les écoliers, il est possible de prendre le repas de midi à la garderie.</p> <p><u>Employés voirie</u> : Jonas Morel, engagé pour remplacer l'absence d'un employé communal, continuera jusqu'à fin janvier. M. Prélaz reprend progressivement son poste comme déjà annoncé, il y aura un nouveau boursier en 2017.</p> <p><u>Manifestations, Sociétés et Jumelage</u> : RAS.</p> <p>Elle adresse ses meilleurs vœux à tous.</p>
5	Discussion	C. Brocard	<p>Elle remercie N. Golaz pour son exposé clair et très audible.</p> <p>La création de surfaces commerciales dans le Collège pourrait intéresser le chocolatier qui va partir : est-ce vraiment trop tard ?</p>
5	Discussion	A. Jaquier	<p>Il appuie cette intervention et estime honteux pour la commune que le chocolatier parte.</p>
5		I. Wipfli-Thorney	<p>Elle a rencontré le chocolatier il y a plus d'une année, qui lui avait dit que son futur était incertain. Et à ce moment-là il était impossible de libérer le collège.</p>
5		A. Jaquier	<p>Il dit qu'il a une autre version de ces discussions, mais dit que maintenant c'est foutu.</p>
5	Communications de la municipalité	JPh. Buffat	<p><u>Finances</u> : La Municipalité fait toujours son possible afin de maîtriser les dépenses, et continuera l'année prochaine. En 2017 l'hypothèque à la Raiffeisen, bloquée à 4%, arrivera à échéance, et sera renouvelée à de meilleures conditions.</p> <p><u>Eau</u> : Le nouveau règlement sur la distribution, passé en conseil cette année a été validé par le Conseil d'Etat, et est paru dans la FAO le 18 novembre. Il faut encore attendre la fin du délai de recours légal.</p> <p>Horris une fuite d'eau à Vuarrenge, rien de spécial pour cette année à signaler.</p> <p><u>Epurator</u> : la station rénovée donne satisfaction quant aux résultats obtenus pour le traitement de l'eau. Les travaux de curage et d'entretien des canalisations se font régulièrement.</p>

			<p>Le collecteur d'eau claire au Chauchy passant derrière la Cure a été refait à neuf pour un coût de CHF 191'473.25 pour un crédit octroyé par le conseil de CHF 216'000.-</p> <p>Il termine en adressant à chacun tous ses vœux.</p>	
5	<p><b>Communications de la municipalité</b></p>	<p><b>I. Wipfli-Thonney</b></p>	<p><u>Administration</u>: elle ne s'estime pas encore tout à fait au point, mais peut s'appuyer sur une excellente greffière en la personne de Brigitte Marendaz, laquelle a assuré par exemple, l'envoi en dernière minute des documents pour le préavis 2016-12.</p> <p><u>Police des constructions</u> : il a eu un ralentissement des demandes de permis, car il n'y a bientôt plus de terrain constructible. La tendance est plutôt à la revalorisation du bâti existant, avec actuellement trois chantiers au milieu de village. Quatre autres permis ont été délivrés pour la parcelle au-dessus de la cure, deux villas jumelles en Chollet, six villas contiguës à Vuarrengel, et deux avant-projets sont en cours pour une villa et la rénovation d'une ferme avec création de cinq logements à Vuarrengel.</p> <p>Règlement de police : en réponse à la question lors du dernier CC, il se trouve via le site de la commune dans « Administratif », puis onglet « Règlements ».</p> <p>Motion de JM. Buffat : le délai n'a pas pu être tenu car la municipalité n'a pas encore toutes les éléments à disposition. Mais les premières réponses à apporter seront de voir s'il vaut la peine de valoriser ces zones, car si c'est constructible selon l'Etat, c'est avec de telles restriction que le prix du m2 est beaucoup plus bas qu' en zone à bâtir normale. La procédure pour les réaffecter peut coûter entre CHF 30'000.- et CHF 50'000.-. A voir si cela vaut vraiment la peine.</p> <p>Elle termine en remerciant tous les employés communaux, ses collègues de la municipalité et adresse à tous ses meilleurs vœux.</p> <p><u>Présentation d'un sujet sur les Eoliennes</u> : Elle donne quelques éléments sur le contexte et le lien avec la « Stratégie 2050 » (suite à Fukushima, décision du CF de renoncer à l'atome. Référendum lancé par l'UDC contre la « Stratégie 2050 », adaptation de la loi vaudoise sur l'environnement en fonction des modifications sur le plan fédéral.</p> <p>Le canton de Vaud à trois axes stratégiques : Développement de l'efficacité énergétique et les économies d'énergie – développer et augmenter la production des énergies renouvelables produites – approvisionnement sûr et compatible avec la protection de l'environnement.</p> <p>Actuellement l'hydraulique couvre 94% de la production d'électricité renouvelable pour la Suisse.</p> <p>Un des objectifs du canton est de produire entre 500 et 1000 Gwh par an des avec l'éoliens. Pour cela 19 projets sont en cours à des stades différents.</p> <p>Pour ce qui est du projet Tous-Vents, il en est à un stade de développement précoce. Un mat de mesure des vents est opérationnel depuis 1an. Concernant les nuisances sonores, un système pour réduire le bruit est à l'étude, sous forme « d'aile d'oiseau » qui diminue les turbulences et permettrait une diminution de 30% du bruit perceptible par les humains.</p> <p>Les échéances données par le canton pour le projet sont : Mars 2017, transmission des projets de préavis municipaux au canton, puis entre juillet décembre 2017, présentation aux conseils des communes concernées. Le délai référendaire suite aux décisions des législatifs sera début 2018. Si tout va bien, le plan définitif devrait être établi en 2019.</p> <p>Des photos-montages sur site de l'état de Vaud sont à disposition pour se donner une idée des impacts des projets. Se met à disposition pour les questions.</p>	

5	Discussion	G. Buffat	Il a lu sur 24h que les projets Tous-Vents et Provence sont bloqués à cause de l'armée, qu'en est-il ?
5	Discussion	I. Wipfli-Thonney	Les promoteurs sont en train de défendre leur point de vue à l'OFAC.
5	Discussion	S. Freymond	Quelle est la position de la municipalité sur les projets de la région ?
5	Discussion	I. Wipfli-Thonney	La municipalité avait pris acte il y a quelques années que la population de Vuarrens ne voulait pas participer à des projets sur son territoire (sondage). N'ayant pas de projet d'éoliennes sur la commune, il n'y a donc pas de consultation. Les promoteurs et les communes partenaires des projets invitent la municipalité à des séances d'information, mais en tant qu'observateurs.
5	Discussion	I. Balitzer	Demande si la municipalité a été informée de la situation à Villars le Terroir, où elle a entendu que le CC s'estime trop peu informé, et a demandé à sa municipalité d'obtenir les réponses à ses questions. Il y aurait un manque de transparence entre les transactions et actions faites depuis une signature de la commune avec ALPIQ, qui a remis la suite du projet à la Romande Energie: Une commission spécifique pour suivre ce sujet a été créée. Pour plus d'information, voir les journaux de la région, des journalistes étaient présents.
5	Discussion	I. Wipfli-Thonney	Se dit étonnée que le CC soit si peu informé. Elle ajoute qu'un projet de cette nature prend facilement 17 ans.
5	Discussion	I. Balitzer	Elle n'est pas certaine que cela prendra 17ans, car si le référendum à la « Stratégie-2050 » est refusé, cela pourrait aller plus vite, car boosté par l'acceptation du peuple.
5	Discussion	L. Ciocca	Il n'est pas clair si le projet à Villars est gelé ou pas gelé. Il propose à notre municipalité de contacter celle de Villars pour savoir ce qu'il en est. Il est allé à une simulation d'éoliennes, et a pu constater que le bruit est bien réel.
5	Discussion	J. Wagnières	Il est pour les éoliennes, disant qu'il faut être cohérent en trouvant d'autres sources d'énergie si abandon du nucléaire. Il ajoute qu'il est intéressant de pouvoir consommer de l'énergie produite proche de chez soi. Concernant le sondage effectué, il signale qu'il ne s'agissait pas d'une votation, ce qui serait peut-être à faire pour connaître l'avis actuel et réel de la population.
5	Discussion	F. Verly	Il est plutôt contre, car il estime que c'est de l'argent investi par la confédération, donc coûtant à tous, avec une répartition des gains plus ciblée... Il est allé à une présentation où il a pu constater que le débat démocratique a du retard sur la technique: si pour le projet Tous-Vents il est trop tard pour se positionner, attention à donner notre avis pour la suite des projets de la région en cours. Des informations peuvent laisser penser que c'est gelé, mais un travail sous-terrain continue par les promoteurs, et quand il faudra se positionner il y a le risque de ne pas être prêt pour contrer les arguments des spécialistes pro-éoliennes.
5	Discussion	P. Giltay	Il en Belgique des amis habitant à 3 KM d'éoliennes sans qu'ils subissent de nuisance. En Belgique le paysage plat fait que ce n'est pas gênant. Mais ici ce serait dommage.

6	Préavis municipal 2016-10 relatif aux plafonds d'endettement et de cautionnement	P. Vallotton	Les documents ont été transmis avec la convocation, ils ne sont donc pas lus.	
6	Rapport de la commission des finances	S. Maire	<p><u>Lecture du rapport:</u></p> <p>« La Commission des finances, composée de Mme Séverine Maire, M. Jean-Michel Buffat, Luc Ciocca, Sylvain Buffat et Dourgam Kummer s'est réuni le jeudi 10 novembre 2016 en présence de M. Jean-Philippe Buffat, municipal des finances, afin de prendre connaissance du préavis municipal relatif au plafond d'endettement et au plafond de cautionnement.</p> <p>Les explications du municipal étaient claires et complètes, à savoir que</p> <p>a) Les CHF 6.2 millions du plafond d'endettement sont actuellement utilisés à hauteur de CHF 2.6 millions pour les hypothèques et CHF 2.3 millions alloués aux réserves. Il reste donc un montant disponible de CHF 1.3 million.</p> <p>b) Les CHF 620'000.- pour le plafond de cautionnement sont partiellement utilisés pour le Triage du Buron et de l'ASIRE.</p> <p>La municipalité ne souhaite pas modifier ces montants tant concernant le plafond d'endettement que le plafond de cautionnement.</p> <p>La commission des finances n'a pas d'objection à formuler à la demande de la municipalité et recommande donc aux conseillers d'approuver ce préavis tel que présenté. »</p>	
6	Préavis municipal	JPh. Buffat	Il se tient à disposition du conseil pour les éventuelles questions.	
6	Vote sur le préavis 2016-10	P. Vallotton	Personne ne demandant la parole, il invite les conseiller à voter. A l'unanimité, le préavis est adopté.	Le préavis municipal 2016-10 relatif aux plafonds d'endettement et de cautionnement, est adopté
7	Préavis 2016-11, relatif au budget 2017	P. Vallotton	Les documents ont été reçus avec les convocations, ils ne sont pas lus.	
7	Rapport de la commission des Finances	JM. Buffat	<p><u>Lecture du rapport:</u></p> <p>« La Commission des finances, composée de Mme Séverine Maire, M. Jean-Michel Buffat, Luc Ciocca, Sylvain Buffat et Dourgam Kummer s'est réuni les 10 et 17 novembre 2016 en présence de M. Jean-Philippe Buffat, municipal des finances, afin de prendre connaissance du préavis municipal relatif au budget 2017.</p>	

		<p>La Commission des finances salue le travail minutieux de toute la municipalité et tient plus particulièrement à remercier le municipal en charge des finances pour la présentation détaillée du budget, ses explications et réponses aux diverses questions. La commission note que le budget 2017 présenté est équilibré avec un total des charges de CHF 3'472'040 (budget 2016 de CHF 4'424'540) et des revenus de CHF 3'472'203 (budget 2016 de CHF 4'424'584). Cette différence par rapport au budget 2016 est principalement due aux postes suivants :</p> <p><u>Domaine et Bâtiments</u></p> <p>a) Des coûts de CHF 345'000 pour l'année 2016 attribués à la rénovation du restaurant du Lion d'Or qui sont revenus à un niveau habituel, soit CHF 14'000 pour le budget 2017 ;</p> <p>b) Une réduction des revenus sur le bâtiment du Collège pour la location des classes d'un montant de CHF 20'900 suite à la fermeture de l'école de Vuarrens .</p> <p><u>Travaux</u></p> <p>Le budget 2017 présente une diminution des dépenses et des recettes en lien avec les travaux des routes. Soit pour les dépenses CHF 120'450 (au budget 2016 il y avait CHF 702'675) et pour les revenus CH 0.00 (au budget 2016 il y avait CHF 575'000 provenant du fond de réserve).</p> <p>Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande au Conseil d'accepter le budget 2017 tel que présenté par le préavis municipal.»</p>	
7	Préavis municipal	JPh. Buffat	Il souligne le travail de ses collègues qui ont fait un bon travail pour la préparation de ce budget. Un travail important a également été fait avec la commission des finances. Il ajoute que pour le solde non dépensé pour les travaux du Lion d'Or et de la grande-salle ce n'est pas de l'argent qui attend d'être dépensé. C'était une somme budgetée allouée par le conseil. Mais un nouveau tapis pour 5'000.- a été prévu dans le budget. Il se tient à disposition du conseil pour les éventuelles questions.
7	Discussion	C. Charlet	Demande pourquoi il y a une baisse des revenus de CHF 425'000.-
7	Discussion	JPh. Buffat	La baisse des revenus est d'un million. CHF 750'000 ont été attribués au fond de réserve. La vente des bâtiments a permis un grand amortissement d'un coup.
7	Discussion	P. Favez	Pourquoi il y a une baisse au niveau des salaires.
7	Discussion	JPh. Buffat	Le compte salaire avait été augmenté l'année passée en raison d'une gratification pour 25 ans d'activité de la secrétaire communale.
7	Discussion	T. Vodoz	Demande pourquoi il y a une augmentation de l'impôt sur le revenu mais une diminution de l'impôt sur la fortune, quelle logique ?
7	Discussion	JPh. Buffat	En 2016 l'impôt sur la fortune avait été surestimé.
7	Discussion	S. Freymond	Au point 9, plusieurs postes pour la police, qu'est ce que c'est ?

7	Discussion	JPh. Buffat	CHF 71'000.- c'est pour la police de proximité.	
7	Discussion	P. Vallotton	Passer la présidence à Céline Brocard pour poser une question : Aide, dons et subsides : qu'est-ce?	
7	Discussion	JPh. Buffat	C'est l'aide à la fanfare, au chœur mixte, la garderie, dons pour les aînés de la paroisse, la bibliothèque, la jeunesse, le passeport vacances.	
7	Discussion	N. Bridel	Les intérêts hypothécaires vont baisser, pourquoi ne les trouve-t-on pas sur le budget ?	
7	Discussion	JPh. Buffat	Les intérêts ont été ventilés selon les postes. La prochaine échéance sera en septembre, auront donc peu d'incidences sur 2017.	
7	Vote sur le préavis 2016-11		Plus personne ne demandant la parole, il invite le conseil au vote : le préavis est adopté à l'unanimité. J-Ph. Buffat remercie le conseil est espère pouvoir tenir ce budget, sans qu'il y ait de mauvaise surprise.	Le préavis 2016-11 relatif au budget 2017 est adopté
8	Préavis 2016-12, relatif à l'octroi à la Municipalité de l'autorisation de plaider	P. Vallotton	Les documents ont été reçus avec les convocations, ils ne sont pas lus. Pour info le président précise que pour donner l'autorisation de plaider à la municipalité il y a deux possibilités: soit le CC octroie l'autorisation pour toute la législature (préavis 2016-12), ou pour chaque situation qui se présente. Remercie la commission qui a fonctionné dans un délai très court.	
8	Rapport de la commission ad'hoc	P. Favez	<u>Lecture du rapport :</u> « La commission ad hoc, composée de MM. Alain Roy, Thierry Vodoz, Pierre Favez, s'est réunie le 1 <sup>er</sup> décembre 2016 en présence de Mme Isabelle Wipfli-Thonney, Syndique, pour prendre connaissance du préavis municipal relatif à l'octroi à la municipalité de l'autorisation de générale de plaider. La commission ad hoc remercie la Syndique pour ces informations et explications, répondant aux différentes questions posées par les membres de la commission. Comme le préavis l'indique, c'est simplement une mise en conformité relative aux articles mentionnés dans le règlement du conseil communal art. 17, chiffre 8 et de la loi sur les communes art. 4, chiffre 8 qui nous est demandée. Nous sommes conscients, que le délai de déposer de ce préavis ne respecte pas les délais usuellement pratiqués. Mais en vue de la situation et pour ne pas avoir à convoquer un conseil communal extraordinaire, la commission ad hoc est favorable à cette notion d'urgence !! Comme seule remarque la commission ad hoc apprécierait, que la municipalité informe le conseil communal de la fréquence de l'utilisation de cette autorisation. (par exemple lors du rapport annuel.) Au vu de ce qui précède, la commission ad hoc recommande aux membres du conseil, d'accepter le préavis concernant l'octroi à la municipalité de l'autorisation générale de plaider, tel que présenté. »	
8	Préavis municipal	I. Wipfli-Thonney	Remercie la commission d'avoir travaillé dans un court délai. Cela fait 25 ans que cette autorisation n'avait pas été demandée, alors plusieurs affaires sont en cours. Elle se tient à disposition du conseil pour les éventuelles questions.	
8	Discussion	S. Maire	Demande un exemple.	



8	Discussion	I. Wipfli-Thonney	Il s'agit la plupart du temps ce sont des oppositions à un permis de construire. Cela peut aussi être des recours concernant les finances, sur des taxes, sur l'aménagement du territoire ou encore lié à un non-respect d'un règlement.	
8	Vote sur le préavis 2016-12		Personne ne demandant plus la parole, il invite le conseil au vote : le préavis est adopté à par 31 voix et 2 abstentions.	Le préavis 2016-12 relatif à l'octroi à la Municipalité de l'autorisation de plaider est adopté
9	Propositions individuelles	J. Wagnières	I. Wipfli-Thonney remercie le conseil.	
9	Propositions individuelles	S. Freymond	Question sur les prochains conseils car le 5 juin est le lundi de Pentecôte : erreur ce sera le mardi 6 juin.	
9	Propositions individuelles	H. Gerber	Demande si un candélabre pourrait être installé en haut du chemin de la Croix : c'est dangereux.	
9	Propositions individuelles	S. Freymond	Il prend note, en principe des tubes ont été posés donc cela devrait pouvoir se faire.	
9	Propositions individuelles	S. Freymond	CHF 71'000.- pour la police de proximité n'est-ce pas trop cher s'ils ne passent qu'une fois de temps en temps.	
9	Propositions individuelles	I. Wipfli-Thonney	Cela ne concerne pas que le passage du bus de prévention par leur bus de police de proximité (leur venue est annoncée sur les piliers publics). Mais la sommes au budget couvre l'ensemble de toutes leurs interventions sur l'année.	
9	Propositions individuelles	C. Brocard	Demande s'il ne devait pas y avoir une réflexion sur le centre du village, car plein de projets ou de choses organisée mais éclatées. Ne devrait-on pas avoir une réflexion sur ce que l'on fait de notre centre du village, concernant le collège plus particulièrement.	
9	Propositions individuelles	N. Golaz	La municipalité y a déjà pensé, mais il y a des priorités : le restaurant (cuisine) l'hôtel (salle de bain) doivent être entreteenu ou il faudrait fermer. La salle en haut du collège pourrait être un lieu de rencontre. Mais attends les éventuelles réponses de commerçants intéressés avant d'aller de l'avant.	
9	Propositions individuelles	C. Brocard	Elle pensait à un projet plus global, sans forcément savoir où cela devrait se faire.	
9	Propositions individuelles	H. Gerber	Il réagit en disant que 5 ans c'est court pour mener à bien des projets de cette envergure, c'est coûteux en heures, les municipaux sont miliciens il y a beaucoup à faire. Ce n'est pas possible de faire des projets importants, ou alors il faudrait mandater des bureaux spécialisés mais on n'a pas le budget.	
9	Propositions individuelles	P. Vallotton	La municipalité peut en tout temps nommer des groupes de travail.	

9	Propositions individuelles	I. Wipfli-Thonney	C'est du domaine d'un urbaniste !	
9	Propositions individuelles	JPh. Buffat	Un groupe de travail avait été créé pour la sécurité. Ce n'est pas ça le problème, mais nous n'avons pas de moyens financiers importants. Ou alors on investit quelques millions, mais ces dernières années il y a déjà eu de gros investissements, est-ce que la commune peut se le permettre ? Même s'il est possible d'emprunter avec des taux bas, il faut bien un jour rembourser.	
9	Propositions individuelles	C. Charlet	Pense qu'il est possible de mener une réflexion sans forcément générer des dépenses énormes.	
9	Propositions individuelles	D. Monod	Estime qu'en plus de l'église, il y a le stand de tir qui tombe en ruine : est-ce qu'il y a quelque chose de prévu, avant qu'il n'y ait un accident.	
9	Propositions individuelles	JPh. Buffat	Pour l'instant ce n'est pas prévu, mais c'est dans la liste des sujets en attente, après le restaurant. Cela n'apparaît pas au budget mais de toute façon, dès que ce sera étudié, cela fera l'objet d'un préavis.	
9	Propositions individuelles	A. Buffat	Revient sur le restaurant, est étonné du résultat des travaux, et demande des explications. Il remarque également qu'il n'a jamais fait si froid dans la grande salle.	
9	Propositions individuelles	H. Gerber	Les détails sur les travaux seront donnés au prochain conseil.	
9	Propositions individuelles	S. Maire	N'a pas reçu le Vuarrens info depuis quelques mois.	
9	Propositions individuelles	I. Wipfli-Thonney	Ce sont de nouveaux distributeurs, il y a des oublis de plusieurs boîtes aux lettres apparemment. Elle demande que les oubliés informent le greffe.	
9	Propositions individuelles	N. Golaz	Informe qu'il y a des exemplaires à disposition au restaurant, et elle propose d'en mettre aussi au magasin.	
9	Propositions individuelles	I. Wipfli-Thonney	Va voir avec les personnes chargées de la distribution.	
9	Propositions individuelles	Ch. Ménetrey	Demande la possibilité de mettre les infos du pilier sur le site internet	
9	Propositions individuelles	C. Charlet	Normalement elles y sont, du moment qu'il les reçoit	

9	Propositions individuelles	JM. Buffat	La garderie n'est pas agréée. Pourrait-elle le devenir et être subventionnée ? A quelles conditions ?	
9	Propositions individuelles	JPh. Buffat	Ne se rappelle plus le détail des raisons du refus cantonal. La commune la subventionne mais les démarches doivent être entreprises par la garderie elle-même.	
9	Propositions individuelles	R. Pedrazzini	Les contraintes liées à l'accueil de la petite enfance n'ont pas diminué.	
9	Propositions individuelles	A. Jaquier	Qu'en est-il des Ralentisseurs qui avaient été testés?	
9	Propositions individuelles	H. Gerber	Le test fait, seul des resserrements peuvent être envisagés : le canton doit donner une réponse.	
9	Propositions individuelles	A. Jaquier	Il remercie que le solde des travaux soit alloué à l'église, dont CHF 5000.- pour le tapis. C'est bien. Mais il espère que l'église ne s'écroulera pas avant d'éventuels travaux plus importants.	
9	Propositions individuelles	P. Vallotton	Passé la présidence à Céline Brocard pour prendre la parole : Il a été surpris (comme d'autres sociétés) d'avoir reçu un courrier indiquant que les sociétés devraient payer 100.- dès la 2 <sup>ème</sup> location de la salle pour des manifestations.	
9	Propositions individuelles	H. Gerber	En janvier dernier, la muni avait signalé qu'il y aurait des changements, et notamment pour permettre de financer des heures de voirie, conciergerie. Précise que l'on est une des seules communes alentour à offrir la gratuité.	
9	Propositions individuelles	P. Vallotton	La voirie est assumée par la société locale, ou payée par un forfait. Les CHF 100.- ce n'est pas grand-chose, mais quels sont les changements qui justifient un changement de pratique imposé par la municipalité. Demande aussi ce que signifie équité pour la municipalité.	
9	Propositions individuelles	I. Wipfli-Thorney	Chaque société aura la location gratuite pour une soirée et ensuite payera ses 100.-	
9	Propositions individuelles	JPh. Buffat	Faudrait arrêter de nous faire chier avec les sociétés locales. Après remise à l'ordre de la vice-présidentes, continue d'un ton plus calme, en précisant que les gens ne sont jamais contents, et en pensant toujours que d'autres ont plus qu'eux.	
9	Propositions individuelles	H. Vallotton	Se dit choquée par les propos impolis de J-Ph. Buffat. Ajoute que le problème est la notion d'équité évoquée dans le courrier de la municipalité, alors qu'il n'y en a pas.	

9	Propositions individuelles	D. Monod	Propose que la séance annuelle des sociétés locales se fasse sous forme de véritable table ronde pour poser les problèmes.	
9	Propositions individuelles	N. Golaz	Ajoute que s'il faut poser les problèmes il faut aussi chercher des solutions. 100.- c'est symbolique. En plus de ce qui a été dit, elle précise que rien que la facture de chauffage est astronomique. Le 19 janvier, il y aura une discussion franche. Et prévoira une vérree pour terminer la séance.	
9	Propositions individuelles	P. Giltay	Les sociétés locales sont importantes pour le village, car elles le font vivre. Dommage que cela donne l'impression que cela soit remis en questions pour de l'argent alors que des personnes donnent de l'énergie et du temps pour faire vivre le village.	
9	Propositions individuelles	S. Freymond	Toutes les questions sont importantes, dommage que l'émotionnel prenne le dessus. Il faut éviter les dérapages quitte à reporter la réponse pour un prochain conseil.	
		P. Vallotton	Plus personne ne demandant la parole, il clôt la séance.	Fin du conseil à 22h08
			<b>Dates des conseils 2017</b> : le 21 mars, le 6 juin, le 3 octobre et le 5 décembre.	

**PV adopté par le Conseil Communal du mardi 25 avril 2017**

**Le président:**




**La secrétaire:**

